

Rapport du directeur de l'IUFE

2011-2012

Liste des acronymes et leur signification	2
1. Introduction.....	3
2. L'IUFE dans son ensemble : instances, personnel, réseaux	3
Les instances de l'IUFE	4
La communication	5
Le personnel de l'IUFE	7
L'IUFE et les autres institutions de formation des enseignants	8
3. Les quatre filières et la formation continue	9
Formation des enseignants du primaire (FEP)	9
Formation des enseignants du secondaire (FORENSEC)	11
Formation des enseignants spécialisés (MESP).....	12
Formation en direction d'Institutions de formation (FORDIF)	13
4. La recherche	14
Equipes de recherche	14
Congrès.....	15
5. L'IUFE en chiffres.....	15
Statistiques FEP	15
Statistiques FORENSEC.....	17
Statistiques FORDIF	19
Statistiques MESP	20
6. Les membres des instances de l'IUFE	20
Conseil de l'IUFE.....	20
Assemblée de l'IUFE.....	20
Comité de direction.....	21
Groupe de coordination.....	21
Comités de programme	22

Liste des acronymes et leur signification

ACERSE : Association des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche de la SSED

ADEFEP : Association des étudiants en formation dans l'enseignement primaire

CAHR : Conseil académique des hautes écoles pour la formation romande

CAS : Certificate Advanced Studies

CCDIDA : Certificat Complémentaire en Didactique de la Discipline et en sciences de l'éducation (CCDIDA)

CCEP : Certificat complémentaire en enseignement primaire

CDHEP : conférence des directeurs des Hautes Ecoles pédagogiques ou institutions assimilées

CDIP : la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique

CIIP : Conférence intercantonale d'instruction publique

COHEP : Conférence des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques

CRUS : Conférence des recteurs des universités suisses

DAS : Diploma advanced studies

EDAC : enseignant d'accueil

FEP : Formation des enseignants du primaire

FORDIF : Formation des directeurs d'institut de formation

FORENSEC : Formation des enseignants du secondaire

IUFE : Institut Universitaire de formation des enseignants

MAS : Master advanced studies

MASE : Master of Arts in Secondary Education

MEES : Mouvement des étudiants en enseignement secondaire

MER : Maître d'enseignement et de recherche

MESP : Maîtrise en enseignement spécialisé

MITIC: Médias, images et technologies de l'information et de la communication

SSED : Section des sciences de l'Education

1. Introduction

Dans notre dernier rapport, nous définissions l'année 2010-11 comme celle de la transition et de la mise sur pied de la totalité des instances et des filières. Nous prévoyions que 2011-2012 serait celle de la consolidation et des dernières corrections pour que 2012-13 devienne celle de l'ouverture vers de nouveaux horizons, notamment le début d'un travail approfondi sur la formation continue. Cette prévision s'est en partie réalisée, même si les obstacles se sont révélés plus importants que prévus pour la formation des enseignants du secondaire, pour une série de raisons exposées dans le chapitre sur le personnel administratif et technique. Mais dans les filières du primaire et du spécialisé également, la consolidation a pris un peu plus de temps que prévu et se poursuivra durant l'année 2012-13. Ceci n'empêchera pas d'entamer le travail sur la formation continue en même temps, à un rythme sans doute plus lent que prévu.

2011-2012 peut être considéré comme une année presque sans embûches. Les relations avec les étudiants du secondaire notamment sont améliorées, les tensions apaisées. Des problèmes subsistent bien sûr, mais sont travaillés concrètement en concertation avec tous les partenaires. Des régulations ont également lieu en continu dans les autres filières, ce qui a permis d'éviter pour l'essentiel toute manifestation publique dont l'IUFE a été trop souvent l'objet durant les années précédentes.

Ces régulations ont également lieu régulièrement avec les instances politiques : audition à la commission de l'enseignement supérieur ; rencontres régulières avec les hauts cadres du DIP ; contacts avec le président du DIP ; réunions régulières avec des membres du rectorat. Il faut souligner ici le rôle important que joue le chargé de mission mandaté par le DIP pour mettre en œuvre toutes ces régulations.

2012-13 sera donc à la fois l'année qui permettra de terminer la consolidation et d'entamer le travail sur le chantier essentiel de la formation continue.

2. L'IUFE dans son ensemble : instances, personnel, réseaux

L'IUFE est l'institution responsable de toutes les formations d'enseignants et des directeurs d'institution de formation à Genève. Institution plurifacultaire, collaborant avec plusieurs institutions extérieures à l'Université, impliquée dans moult réseaux régionaux et nationaux, son identité se forge d'abord à travers ses instances de gestion et les canaux de communication qui lui sont propres.

Les instances de l'IUFE

Le site de l'IUFE résume les compétences de différentes instances, en donne la composition et met à disposition les procès-verbaux. Dans ce qui suit, nous mettons en évidence les lignes principales du travail des instances.

Conseil de l'IUFE

Le Conseil a tenu deux séances, assumant à chaque fois l'une des fonctions essentielles comme organe de supervision.

Lors de la séance du 19 décembre 2011 le Conseil a approuvé le rapport du directeur et voté le budget 2012. Dans la discussion du rapport, il a notamment été souhaité qu'une sorte de collège des professeurs informel (une telle instance n'est pas prévue par le règlement) soit mis sur pied pour discuter régulièrement des problèmes liés plus particulièrement à la formation des enseignants du secondaire. Notons que de telles réunions ont lieu une fois par semestre.

Essentiellement informative, la séance du 4 avril 2012 était consacrée à la présentation et à la discussion du nouveau parcours de formation des enseignants du primaire, de la procédure d'admission pour cette formation, de la nouvelle maîtrise en enseignement spécialisé et de nouveaux développements dans la formation des directeurs d'institutions de formation et du groupe de coordination DIP – UNIGE.

Assemblée de l'IUFE

L'Assemblée de l'IUFE, à l'image des Conseils participatifs des facultés, fonctionne comme lieu où sont discutées transversalement les questions qui se posent dans l'ensemble des filières de formation des enseignants et où s'expriment les demandes et critiques émanant des différents corps participant à cette formation. Elle s'est réunie pour sept séances. Conformément à son mandat, elle a traité trois ensembles de domaines.

L'Assemblée de l'IUFE est l'instance qui supervise les différents comités de programme dont elle nomme les représentants. Les directeurs des comités ont tous rendu compte du fonctionnement des différentes filières de formation durant l'année écoulée. Un groupe de travail interne à l'IUFE travaillant sur la formation continue a en outre été constitué.

L'Assemblée a adopté les règlements de la maîtrise en enseignement primaire et en didactique du français, ainsi que des modifications du règlement de la maîtrise en enseignement spécialisé et du règlement FORENSEC qui visaient son adaptation aux nouvelles réglementations de l'Université, notamment dans le domaine de la fraude et du plagiat. L'Assemblée a en outre discuté deux projets de CAS dans le domaine du soutien pédagogique et de la formation des formateurs de terrain, les deux étant ouverts, à terme, à des enseignants du primaire, du secondaire et du spécialisé.

L'Assemblée a par ailleurs discuté d'un très grand nombre de problèmes et questions émanant des différents corps. Voici une liste non exhaustive des points les plus importants : fonctionnement de la commission d'opposition, validation des stages en responsabilité, résultats de l'évaluation des enseignements dans les différentes filières, ADEVEN, dotation administrative de l'IUFE, site internet de l'IUFE, mesures à prendre à l'encontre du plagiat, formation romande dans certaines disciplines scolaires, ouverture ou non de formation pour des disciplines offrant peu de postes de stage, validation des acquis d'expérience.

Groupe de coordination

Le groupe de coordination s'est réuni cinq fois durant l'année du rapport. Les questions abordées ont été nombreuses, assurant un flux continu entre les deux institutions DIP et IUFE :

- Fonctionnement du groupe de coordination et de ses commissions
- Calendrier des échéances IUFE en lien avec celles du DIP
- Préparation de rencontres sur la FORENSEC et la FEP entre les différents acteurs concernés (formateurs, profession, administration, directions, etc.) pour établir un état des lieux et définir ensemble des lignes stratégiques
- Modalités de stages en FORENSEC en cas d'échec
- Evaluation des enseignements en FORENSEC
- Sélection des étudiants CCDIDA pour un stage en responsabilité
- Maîtrise en enseignement primaire
- Premier bilan de la nouvelle organisation de la FEP
- Niveau en allemand et en anglais pour les enseignants du primaire
- Admission des étudiants à la formation des enseignants primaires
- Formation des enseignants spécialisés et engagements par l'OMP
- Formation continue : projets de CAS

Les commissions « stages et emploi » et « enseignement », instaurées par le groupe de coordination ont continué leur travail et en rendront compte à la séance de la rentrée 2012-13.

Un groupe de travail a été créé pour rédiger l'avenant concernant la formation continue prévu dans la Convention DIP-UNIGE sur la formation des enseignants. Cet avenant est actuellement discuté dans les différentes instances compétentes des deux partenaires de la convention.

La communication

Dans la continuité des premières initiatives prises durant l'année précédente, un effort particulier a été fourni pour garantir une bonne communication, en améliorant les outils et en poursuivant les contacts avec les représentants des différents corps

Moyens de communication

1. Le site web

Le site web a été entièrement repensé en l'adaptant aux normes de l'université. La structure de base du site a été revue ; l'ensemble des textes d'informations a été réécrit. Le travail n'est pas encore tout à fait terminé et va se poursuivre au début de l'année 2012-13. Instrument évolutif, il va de soi qu'il est continuellement revu. A l'intérieur du staff administratif, des personnes ont été formées pour prendre en charge le suivi.

2. Messagerie électronique

Une politique plus explicite et stricte a été introduite concernant la communication par messagerie électronique avec les étudiants, conformément à ce qui se passe ailleurs à l'université : les étudiants savent que des informations officielles leur sont transmises par ce moyen. Ceci facilite grandement la gestion administrative, chaque étudiant ayant une adresse dès qu'il est immatriculé.

En ce qui concerne les collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, y compris les professeurs, la messagerie électronique a constitué le moyen privilégié de communication qui marche de manière très satisfaisante. Les enseignants sont aussi régulièrement informés, par copie, des communications faites aux étudiants, soit au niveau collectif, soit au niveau individuel quand tel ou tel étudiant ou collaborateur sont concernés.

3. Bulletin de l'IUFE

Deux bulletins ont été produits durant l'année du rapport, un chaque semestre. Les échos ayant été très positifs, cette forme de communication va se poursuivre.

Contacts avec les associations

Durant l'année, des réunions régulières ont lieu avec différentes associations et groupements.

- Associations des étudiants

L'association des étudiants de la FORENSEC a été officiellement reconnue et a changé de nom : Mouvement des étudiants de l'enseignement secondaire (MEES). La direction les a rencontrés à plusieurs reprises. Les principaux problèmes évoqués durant ces rencontres très constructives concernaient la charge de travail, la question du passage CCDIDA – MASE_2, le nombre de places de stage, l'inégalité des formations dans différentes disciplines.

La direction a également rencontré les représentants de l'Association des étudiants de la formation des enseignants du primaire (ADEFEP) pour discuter notamment la question de l'admission, du niveau exigé en langues étrangères et des premières expériences faites dans la nouvelle formation du Certificat complémentaire FEP.

- Associations des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche

Deux rencontres ont eu lieu avec l'Association des formateurs du secondaire (AFS) concernant le mode d'évaluation de la charge de travail, les procédures d'ouverture de postes pour des personnes intervenant dans la FORENSEC, le mode de désignation des représentants dans différentes instances, la manière de solliciter des formateurs de terrain et des enseignants d'accueil, le mode de suivi des charges d'enseignement et d'accompagnement dans le moyen terme, l'établissement le plus tôt possible d'un calendrier des différentes instances, commissions, journées d'étude communes, etc. Ces rencontres ont permis une réelle amélioration du fonctionnement et se sont répercutées sur la préparation de l'année 2012-13.

Quant à l'Association des Collaborateurs de l'Enseignement et de la Recherche en Sciences de l'Éducation (ACERSE, ex-ACISE), les responsables du programme FEP ont eu des contacts réguliers concernant surtout les nouveaux règlements et plans d'études.

Le personnel de l'IUFE

Corps enseignant

Le corps enseignant de l'IUFE est composé de plusieurs ensembles.

- Rappelons que seuls les chargés d'enseignement intervenant dans la formation des enseignants du secondaire et de l'enseignement spécialisé sont directement rattachés à l'Institut et émargent à son budget. Voici les engagements effectués :
 - L'enseignant de la formation pour les MITIC a pris son PLEND et a été remplacé selon la procédure prévue par une commission qui comprenait notamment la responsable de l'unité TECFA.
 - Le chargé d'enseignement de didactique de l'histoire ayant été nommé professeur, il a été remplacé, à mi-temps, par une personne nommée à ce poste.
 - La chargée d'enseignement rattachée à la formation des directeurs d'institutions de formation (FORDIF), qui était jusqu'à présent nommée en suppléance, a été nommée sur un poste à mi-temps.
 - Deux chargés d'enseignement ont par ailleurs commencé leur travail dans le domaine de l'enseignement spécialisé.
- Parmi les professeurs et MER, les mouvements suivants ont eu lieu :
 - Une professeure en didactique de la musique a été nommée. L'Université de Genève est la seule à couvrir ce champ essentiel de recherche.
 - Un poste MER de didactique des arts a été ouvert et mis au concours ; la nomination interviendra courant du semestre d'automne 2012.
 - Le concours pour un poste de MER en didactique de l'allemand a dû être fermé. Un suppléant a été nommé. Un concours pour ce poste sera rouvert durant l'année 2012-13 par la Faculté des lettres.
 - Un concours pour un poste de professeur en enseignement spécialisé qui sera chargé de diriger la Maîtrise en enseignement spécialisé a été ouvert en avril 2012. La commission va se prononcer au semestre d'automne 2012.

Personnel administratif et technique

Rappelons que l'ancien directeur adjoint a fait valoir ses droits à une retraite anticipée pour la fin de l'année académique précédente. Ce poste n'ayant pas existé jusqu'à présent au sein de l'Université, il a fallu le créer, ouvrir un concours et nommer une personne. L'IUFE a donc dû fonctionner sans directeur adjoint durant le premier semestre de l'année du rapport jusqu'en février 2012. A cette vacance s'est ajoutée l'absence pour cause de maladie de la responsable de l'administration durant une partie de la même période. C'est dire que le personnel administratif et le directeur ont été soumis à une période de sollicitation particulièrement intense. Certains dysfonctionnements dans l'établissement de listes d'étudiants, dans la préparation des examens, dans le suivi de dossiers d'étudiants étaient inévitables.

L'entrée en fonction du nouveau directeur adjoint le 1^{er} février 2012 s'est donc faite dans une situation de haute charge de travail. Sans véritable période de transition et de formation, il s'agissait pour lui de s'attaquer d'emblée aux nombreuses fonctions inhérentes au poste, notamment la sélection des étudiants pour le MASE_2 le suivi des inscriptions, les procédures d'admission, etc. La grande expérience de gestion de la personne choisie a permis d'affronter efficacement ces challenges.

La venue, à la même date, d'un secrétaire rattaché plus particulièrement au suivi des étudiants a permis d'absorber en partie la charge de travail, ici aussi cependant avec une période de transition et de formation quasi inexistante.

A ces difficultés s'est rajouté le fait que la Conseillère aux études, pour cause de maladie, a travaillé seulement à mi-temps durant la période particulièrement chargée d'admission et d'examens de mai à juin. Des retards dans le traitement des dossiers ont malheureusement été inéluctables, malgré une planification précise des opérations. Le directeur adjoint a dû assumer toutes les procédures d'admission, avec l'aide engagée de tout le staff administratif.

Formateurs de terrain

En ce qui concerne les formateurs de terrain, deux systèmes très différents cohabitent.

- Dans les formations en enseignement primaire et spécialisé, les formateurs sont payés pour accueillir des étudiants dans leur classe. 900 formateurs de terrain fonctionnent ainsi dans l'enseignement primaire. Ce système existe également au secondaire pour des stages d'observation et d'accompagnement.
- Les formateurs de terrain qui accompagnent des stagiaires en responsabilité de classe au secondaire font des visites en classe, avec entretien et rapport. Environ 80 personnes sont engagées pour l'enseignement du secondaire, travaillant très étroitement avec les chargés d'enseignement.

Le recrutement de formateurs de terrain se déroule habituellement sans trop de problèmes, à quelques exceptions près dans des disciplines très sollicitées ou très rares.

Jusqu'à présent, la formation des formateurs de terrain a eu lieu dans des journées auxquelles tous sont invités. Il n'y a pas de certification. Le projet de CAS présenté dans différentes instances va dans le sens d'une certification pour reconnaître l'effort de formation des personnes. Elle est d'ailleurs exigée, à terme, pour la reconnaissance des diplômes par la CDIP.

L'IUFE et les autres institutions de formation des enseignants

Trois instances sont chargées de coordonner les différentes institutions de formation des enseignants au niveau romand et au niveau suisse.

CAHR – Conseil académique des hautes écoles romandes de formation des enseignants

Regroupement des recteurs et directeurs des Hautes écoles romandes de formation des enseignants, le CAHR est un organe de discussion et de prise de position politique commune. Durant l'année du rapport, il a notamment travaillé sur la question de la recherche liée à la formation des enseignants, a défendu le principe de la possibilité de faire un stage dans toutes les écoles du postobligatoire et non pas seulement dans les gymnases pour être formé comme enseignant du secondaire 2, s'est opposé à une ouverture trop grande pour l'accès à la formation d'enseignants du primaire pour garantir le niveau de cette formation contre des tendances au nivellement en Suisse alémanique, s'est penché sur la question de la formation en langue pour les enseignants du primaire. Le CAHR organise par ailleurs un programme de formation dans les disciplines à faible dotation horaire où les différentes institutions n'ont pas la masse critique d'étudiants pour créer seules des parcours de formation. En 2011-12, outre les

formations en latin, en chimie et en histoire de l'art, celle en musique a été « romandisée ».

CLFE

Dix ans après la création de la CDHEP, de la conférence des directeur des HEP par la Conférence intercantonale d'instruction publique (CIIP Suisse romande et Tessin), la collaboration entre institutions de formation est désormais institutionnalisée par celles-ci, sur le plan romand (CAHR) aussi bien que sur le plan national (COHEP), et de nouveaux besoins de coordination stratégique ont appelé à une révision du dispositif de la CIIP. C'est pourquoi une conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE) a été instituée au printemps 2012 et succède à la CDHEP. Cet organe réunit les directeurs des institutions tertiaires de formation d'enseignants et un chef de service délégué par chaque département cantonal. La première réunion a eu lieu en septembre 2012.

COHEP – Conférence des hautes écoles pédagogiques

Forum de discussion important au niveau suisse, la COHEP réunit tous les recteurs et directeurs d'institutions de formation d'enseignants. Elle a abordé un certain nombre de questions qui ont une importance immédiate pour l'IUFE, par exemple la formation continue, l'enseignement spécialisé ou encore la qualité de formation dans les institutions.

Représentant l'une des trois formes de hautes écoles – à côté des hautes écoles universitaires et des hautes écoles spéciales, la COHEP représente la formation des enseignants au niveau de la nouvelle association des hautes écoles suisses, *swissuniversities*. La COHEP devient ainsi une conférence indépendante de la CDIP dont elle était jusqu'à présent une commission spécialisée. L'IUFE faisant partie de l'Université de Genève, c'est par ce biais qu'il est rattaché à la conférence. Ceci ne l'empêche pas de continuer à faire partie de la COHEP en tant qu'organisation des institutions de formation des enseignants.

L'IUFE est plus particulièrement concerné par les initiatives de la COHEP en collaboration avec la CDIP et la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) concernant le renforcement du champ des didactiques disciplinaires. Genève constitue le plus grand centre de didactiques en Suisse. Il sera très présent lors de la journée organisée par la COHEP qui aura lieu en janvier 2013.

3. Les quatre filières et la formation continue

Formation des enseignants du primaire (FEP)

La licence mention enseignement remplacée par un parcours baccalauréat + certificat

L'année 2011-2012 inaugure l'ensemble du nouveau cursus de formation en enseignement primaire (FEP), conforme aux directives de Bologne et du Département de l'Instruction publique du Canton de Genève. Le cursus se subdivise en deux parties :

1. Un baccalauréat en Sciences de l'éducation de trois années (180 crédits). Ce baccalauréat se déroule en deux phases : une première année de « tronc commun » pour tous les étudiants inscrits en sciences de l'éducation. Ce premier cycle donne accès à deux orientations possibles du deuxième cycle : l'orientation Enseignement primaire et

l'orientation Education et formation. Les étudiant-e-s admis à la formation en enseignement primaire poursuivent en deuxième et troisième années dans l'orientation du même nom (BSEP2 et BSEP3). Ils obtiennent un diplôme BSEP délivré par la Section des sciences de l'éducation.

2. Un certificat complémentaire en enseignement primaire (60 crédits). Le diplôme CCEP est délivré par l'IUFE au même titre que les différents diplômes post-grades en formation des enseignants.

A partir de la rentrée scolaire 2012, le titre légal pour enseigner dans le canton de Genève est le Certificat complémentaire en enseignement primaire, pour les divisions élémentaire et moyenne (ou, dans la terminologie HarmoS, les cycles 1 et 2, de 1P à 8P).

Démarrage du certificat complémentaire en enseignement primaire

La rentrée 2011 a surtout été marquée par le démarrage du certificat complémentaire en enseignement primaire (CCEP). Le Certificat se fonde sur la combinaison de trois grands domaines de formation : les approfondissements disciplinaires en didactiques et en sciences de l'éducation (36 crédits), la consolidation de la formation à la recherche (6 crédits), et le domaine d'intégration et développement professionnel. Ce dernier est constitué des stages accompagnés par des séminaires d'analyse et de régulation des pratiques professionnelles et la tenue par l'étudiant-e d'un dossier de développement professionnel (18 crédits).

Le CCEP a fait l'objet d'un intense travail de régulation au sein du comité de programme, en interaction étroite avec les étudiants et leur association (ADEFEP). Plusieurs recommandations ont été émises et démarches entreprises pour répondre aux observations faites par les étudiants. Pour diminuer la charge horaire, des aménagements sont prévus concernant la répartition des cours et des formes d'évaluation ont été adaptées. Le lien entre formation à l'Université et formation pratique en classe a été clarifié en cherchant d'une part une meilleure articulation où elle s'avérait possible, et en identifiant d'autre part la fonction des différentes unités de formation qui ne visent pas toutes directement l'activité pratique.

Cette régulation en continu du dispositif CCEP permettra d'offrir dès la rentrée 2012-13 un parcours amélioré.

Admission à la FEP

Pour être admis au programme de formation, les candidats doivent répondre à deux critères. Afin de pouvoir déposer leur dossier – premier critère –, ils doivent présenter un certificat de maîtrise de l'allemand et de l'anglais au niveau B2 en référence au Portfolio Européen des Langues ou avoir obtenu 4 à la maturité. 169 étudiants se sont ainsi inscrits et ont passé un examen de français – deuxième critère – que 106 ont réussi. Tous ces étudiants ont été admis, sans avoir recours aux entretiens individuels.

Création d'une maîtrise en enseignement primaire

Une maîtrise en enseignement primaire de 90 crédits a été mise en route et adoptée par les instances partenaires de l'IUFE. Elle permettra, aux titulaires du CCEP intéressés, de compléter leur formation en obtenant le titre requis aux niveaux national et international pour accéder à des études doctorales et aux métiers de la recherche en enseignement et en sciences de l'éducation. L'ouverture de cette maîtrise en enseignement primaire (MAEP) aura lieu au semestre d'automne 2012-2013.

Formation des enseignants du secondaire (FORENSEC)

Nombre record d'étudiants

De nombreux étudiants souhaitent devenir enseignants et se sont inscrits au CCDIDA en 2011-2012, le diplôme préparant à l'entrée dans un stage ; plus de 200, toutes disciplines confondues. Et le nombre de nouveaux stagiaires a largement dépassé toutes les prévisions : presque 300 en première année, qui s'ajoutent à la centaine en deuxième année, dans toutes les branches du secondaire.

La rentrée a été en outre compliquée par l'explosion inattendue du nombre d'étudiants stagiaires au cours de l'été. Les effectifs ont plus que doublé entre la fin de l'année et la rentrée académique. Des formateurs de terrain ont été recrutés dans l'urgence et tous les étudiants en emploi ont finalement été suivis. Afin de ne pas exposer les étudiants à des listes d'attente trop importantes, les formations telles que philosophie, droit, italien et chimie n'ont pas été ouvertes ; toutefois, le nombre de personnes déjà formées dans ces disciplines permet, jusqu'à nouvel avis, de répondre largement aux besoins du DIP. Cette année a mis en lumière la nécessité de parvenir à réguler sur le moyen terme les effectifs d'étudiants, et à mieux anticiper les flux. Un calendrier très précis des opérations d'engagement de stagiaires a été élaboré par la commission stage et emploi et le calendrier de la FORENSEC a été adapté pour permettre une meilleure coordination entre les écoles et l'IUFE. Le directeur adjoint et le responsable des stages ont mené des entretiens avec tous les étudiants en fin de CCDIDA pour planifier les affectations en stage.

Des mesures de régulation des effectifs sont actuellement à l'étude et seront discutées dans les instances concernées.

Par ailleurs, d'importants problèmes relatifs à la procédure d'immatriculation ont été observés (documents incomplets, délais non respectés). Grâce à l'étroite collaboration avec la division de formation et des étudiants (DIFE), toutes les situations ont été régularisées et la procédure clarifiée. ,

Un rôle central pour le comité de programme

Le comité de programme (Compro) réunit, chaque mois, des représentants des diverses parties prenantes de la formation, et en particulier deux représentants des étudiants et deux représentants des associations professionnelles. Il organise la formation et travaille à des propositions soumises à l'Assemblée. C'est une instance de discussion, d'échanges, qui se veut ouverte et constructive. Le bureau du Compro gère les affaires courantes. Les comptes rendus des réunions sont accessibles sur le site de l'IUFE.

L'année 2011-2012 a été consacrée à l'amélioration de la formation : ajustements dans les contenus et les évaluations, meilleure coordination entre terrain et enseignements, et information plus complète, plus efficace.

Une enquête a été menée au printemps 2011 auprès des enseignants d'accueil (EDAC) à propos des modalités d'inscriptions en stage. Il est apparu que la plate-forme informatisée gérant la répartition des stagiaires est globalement bien évaluée. Les EDAC ont tous exprimé leur satisfaction à accueillir des enseignants en formation et partager leur expérience ; leurs remarques et critiques portent surtout sur le calendrier et la circulation de l'information.

Le comité de programme a finalisé les plans d'étude et règlements, notamment pour le Diplôme en arts dramatiques, diction, expression, alimentation, textile, travaux manuels.

Il s'est penché sur l'organisation des disciplines à faibles effectifs. Il a été décidé que les disciplines enseignées dans les deux ordres, pour lesquelles il existe une équipe fixe de formateurs, ne peuvent être fermées, même provisoirement. Pour les autres, la situation est examinée chaque année en fonction des prévisions de places de stage.

- Concernant les étudiants en deuxième année de la MASE, une solution a été élaborée pour donner une deuxième chance aux étudiants ayant échoué lors de l'évaluation de leur pratique, comme le prévoit le règlement. Ils n'ont, en règle générale, plus de place de stage leur permettant de développer leurs compétences et d'être évalués. A titre d'essai, un dispositif de rattrapage en duo est mis sur pied pour 2012-2013 : l'étudiant passe une centaine d'heures, dont un tiers en responsabilité seule, dans une classe d'un enseignant chevronné. Il est évalué quatre fois durant cette période. Un bilan de ce dispositif sera effectué au courant de l'année prochaine.

- Les discussions avec les représentants des étudiants ont mis en lumière la charge de travail, notamment en 2^{ème} année, la mauvaise répartition sur l'année et un sentiment d'inégalité entre disciplines. Le comité de programme a lancé un travail d'enquête et de discussions pour évaluer précisément cette charge de travail, améliorer sa répartition et la coordination entre les divers enseignements.

- Enfin, le comité de programme mène depuis plusieurs mois une réflexion sur les stages et leur validation ; le calendrier a été modifié à la demande des étudiants, dans le but de répartir les attestations sur les deux semestres de 2^{ème} année et de réguler ensuite les cas de non-attribution et de rattrapage. Le travail porte maintenant sur les critères d'attribution, leur formalisation et leur adaptation aux spécificités de chaque discipline.

Demande de reconnaissance déposée

Grâce à un grand effort des nombreuses personnes impliquées, le document de demande de reconnaissance a pu être acheminé à la présidence du DIP qui, officiellement, est l'instance qui dépose la demande, ce qui a été fait au mois de juin.

Formation des enseignants spécialisés (MESP)

La formation des enseignants spécialisés gagne en popularité

La maîtrise en enseignement spécialisé (MESP) a débuté en septembre 2011. En raison de la nouveauté du programme et d'importants changements caractérisant actuellement les politiques, les pratiques et les formations dans le domaine de l'enseignement spécialisé, la première volée ne comptait que 7 étudiantes, alors que 25 places étaient disponibles. Ce faible effectif constituait bien sûr une alerte ; mais il a aussi quelque peu diminué l'importante pression sous laquelle toutes les procédures (équivalences, VAE, gestion des parcours, attribution et suivi des stages...) et les dispositifs de formation (cours, séminaires, dispositifs polyphoniques, stages, co-formation avec les formateurs de terrain...) ont été mis en place. Dès le début du programme, des ajustements du règlement et du plan d'études ont en outre été opérés dans l'objectif de rendre la MESP plus compatible avec l'exercice d'une activité professionnelle à temps partiel.

La nouvelle campagne de recrutement durant l'année 2011-12 et le travail de tous les collègues impliqués dans la gestion et les enseignements de la MESP a porté ses fruits :

28 candidatures ont été déposées et toutes les places sont occupées dans la volée 2012 – 2013.

Organisation et gestion de la MESP

Comme les autres formations de l'IUFE, la MESP est organisée et gérée par un comité de programme qui est nommé par l'Assemblée de l'IUFE ; il est composé de 2 à 4 professeurs, 3 collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, 2 étudiants, 2 représentants de la profession, de la conseillère aux études et, comme membre invité permanent, d'un délégué de l'Office médico-pédagogique dont relève, à Genève, l'enseignement spécialisé. Un des membres professeurs est désigné directeur du programme. Le CP et sa première composition ont été institués en novembre 2011.

Évaluation et reconnaissance de la MESP

La nouveauté du programme incite à mettre en œuvre avec d'autant plus d'attention la procédure d'évaluation de chaque nouvelle unité de formation au terme des semestres et de l'année. En outre, une évaluation globale de la MESP a été réalisée au terme de cette première année avec les 7 étudiantes de la première volée. La première mise en œuvre de l'ensemble du programme de la MESP étant prévu pour la fin de l'année 2012-2013, nous démarrerons dès la prochaine rentrée la procédure de demande de reconnaissance auprès de la CDIP du diplôme en enseignement spécialisé.

Formation en direction d'Institutions de formation (FORDIF)

Rappelons que le dispositif de formation comprend trois niveaux de formation correspondant à trois certifications consécutives et distinctes :

- Certificate of Advanced Studies (CAS) en administration et gestion d'institutions de formation (15 crédits ECTS) ;
- Diploma of Advanced Studies (DAS) en gestion et direction d'institutions de formation (15 crédits ECTS supplémentaires) ;
- Master of Advanced Studies (MAS) en direction d'institutions de formation et politique de l'éducation (30 crédits ECTS supplémentaires, actuellement en d'élaboration, avec ouverture prévue en 2013).

Une formation bien suivie

Le programme de formation accueille des personnes en emploi qui occupent des fonctions de cadre scolaire. Il ne contient par conséquent pas de stage professionnel. Par contre, la formation est fortement axée sur la pratique. Ainsi, les participants choisissent une problématique qui leur est propre en début de formation. Cette problématique constitue le fil rouge de leur mémoire professionnel. Dans chacun des modules thématiques du CAS, ils sont appelés à identifier les outils ou les concepts les plus pertinents pour aborder et traiter leur problématique. Le CAS peut être prolongé par un Diploma of advanced studies (DAS) qui approfondit les contenus traités dans la première année de formation. Tant le CAS que le DAS sont structurés en trois axes ou modules thématiques (organisation du travail, management, communauté et réseau d'apprentissage), auxquels s'ajoute un axe ou module d'intégration traitant également de la thématique du leadership.

Changement dans l'équipe de direction FORDIF à l'IUFE

La contribution de l'Université de Genève au programme FORDIF s'effectue dans le cadre de l'Institut universitaire de formation des enseignants. La directrice genevoise de

la FORDIF ayant pris sa retraite le 31 juillet 2011, un concours a été ouvert pour un poste de professeur dans le domaine *Leadership en éducation*, avec l'entrée en fonction du ou de la futur-e titulaire au mois d'août 2012. En raison de l'importance politique et stratégique de cette formation, l'Université de Genève a confié, durant l'année 2011-2012 de transition, un mandat officiel de coordination et de mise en œuvre de la partie du programme de formation en directions d'institutions de formation (FORDIF) à l'ancienne directrice, pour assurer les tâches et fonctions déterminées dans le contrat de prestations qui la relie au Consortium FORDIF et à la CIIP.

Le titulaire du nouveau poste est maintenant nommé. Il est chargé du dossier FORDIF depuis son entrée en fonction en août 2012.

Demande de reconnaissance par la CDIP

Le consortium FORDIF a déposé cet automne une demande de reconnaissance du *Certificate of Advanced Studies* en administration et gestion d'institutions de formation (CAS) à 15 crédits ECTS auprès de la CDIP.

En vertu des dispositions transitoires prévues à l'article 8 dudit Profil, la demande de reconnaissance a porté également sur le *Certificate of Advanced Studies* en administration et gestion d'institutions de formation (CAS) à 10 crédits ECTS qui prévalait avant l'introduction du CAS à 15 crédits (soit de 2008 à 2010). Cette reconnaissance rétroactive a été demandée et portée par la CIIP.

A l'issue de la procédure d'examen du dossier de demande d'accréditation, la CDIP reconnaît le CAS en administration et gestion d'institutions de formation à l'échelon national. Les personnes titulaires du CAS-FORDIF sont dorénavant autorisées à porter le titre de « responsable d'établissement scolaire CDIP ». Une procédure simplifiée est proposée pour les anciens titulaires du CAS.

4. La recherche

Equipes de recherche

Les équipes de recherche constituent la colonne vertébrale de la formation des enseignants à l'IUFE. Chaque formateur universitaire est obligatoirement inséré dans une telle équipe afin de garantir un rapport très étroit entre recherche et formation. Les équipes intervenant à un titre ou à un autre dans l'une des formations des enseignants – primaire, secondaire, spécialisé, FORDIF – sont énumérées dans la liste ci-dessous qui donne une bonne image de l'étendue des travaux menés. Les bases de données de l'IUFE ne sont pour l'instant pas encore suffisamment développées pour fournir une liste exhaustive des publications qui se chiffrent cependant à plusieurs centaines.

Didactiques

1. *Didactique de l'éducation physique et sportive*
2. *Didactique de la géographie*
3. *Didactique des arts (musique et arts visuels)*
4. *Didactique des langues étrangères*
5. *Didactique des littératures*
6. *Didactique des mathématiques*

7. *Didactique des sciences (biologie)*
8. *Didactique des sciences (physique et chimie)*
9. *Didactique du français*
10. *Didactique de l'histoire et de la citoyenneté*

Autres domaines

11. *Développement, apprentissage et intervention en situations scolaires*
12. *Dimensions relationnelles et affectives de l'éducation et de la formation*
13. *Equipe de recherche pour l'histoire (des sciences)*
14. *Evaluation, régulation et différenciation des apprentissages*
15. *Innovation, Formation, Education*
16. *Sociologie de l'action – Transformations des institutions*
17. *Relations interculturelles et formation des enseignants - Genre et éducation –*
18. *Théories, actions, langages et savoirs en formation à l'enseignement*
19. *Leadership en éducation*
20. *Pratiques professionnelles et apprentissages en contextes d'enseignement spécialisé*

Congrès

L'IUFE a participé soit par les enseignants qui les ont mises sur pied, soit en les soutenant, à une série de manifestations scientifiques, dont voici la liste

- Congrès annuel de la European Early Childhood Education Research Association – septembre 2011
- Journée d'étude du groupe de recherche « Histoire de l'Enseignement de la Littérature, Comparaison Européenne » (HELICE) - janvier 2012
- Colloque EFM – Enseignement des mathématiques et contrat social : enjeux et défis pour le 21ème siècle – février 2012 / 2'500 CHF
- Colloque du Groupe de recherche pour l'analyse du français enseigné (GRAFE) – février 2012
- Congrès International de la International Standing Conference for the History of Education (ISCHE) – juin 2012

5. L'IUFE en chiffres

Statistiques FEP

Nombre d'étudiants par année en 2011-2012 :

BSEP-2: 98 étudiants

BSEP-3: 100 étudiants

LME (4^{Eme} année) : 20 étudiants

CCEP : 106 étudiants

Procédure d'admission 2011-2012

- 207 étudiants ont manifesté leur intérêt pour la FEP et ont passé l'examen de français en janvier 2011 ;

- 139 dossiers de candidature ont pu être retenus, ayant les pré-requis en français (sur la base des résultats obtenus à l'examen), en allemand et en anglais (niveau A2 exigé) ;
- 98 étudiants ont été admis dans l'orientation « formation en enseignement primaire » du Bachelor en Sciences de l'éducation pour la rentrée académique de septembre 2011.

Titres décernés 2012

Nombre de licences LME décernées : 15

Nombre de Bachelors décernés: 100 BSEP (49 BSEF)

Sur les 100 étudiants du BSEP-3, 100 ont été admis au CCEP (septembre 2012).

Statistiques FORENSEC

Table 1 – Effectifs par discipline et par diplôme pour l'année académique 2011-2012

	CCDIDA	MASE_1	MASE_2a	MASE-2b	CSD2	Total
allemand	14	8	13	5	2	42
anglais	14	4	4	12	1	35
arts visuels	9	1	4	4	0	18
biologie	24	0	2	0	2	28
chimie	0	0	0	3	2	5
droit*	0	0	3	0	1	4
économie*	14	0	4	0	0	18
EPS	12	4	3	10	1	30
espagnol*	0	0	0	0	3	3
français	33	20	17	27	6	103
géographie	9	3	5	9	4	30
histoire	24	2	1	9	20	56
histoire de l'art	0	0	0	0	0	0
informatique	5	0	1	1	3	10
italien	0	0	2	2	2	6
latin	0	1	1	1	0	3
mathématiques	15	6	13	8	9	51
musique	5	1	4	6	0	16
philosophie*	0	0	0	3	3	6
physique	7	3	8	6	3	27
sociologie	0	0	1	0	2	3
Total	185	53	86	106	64	494
DAS alimentation		5	4			9
DAS diction						0
DAS travaux manuels		1	4			5
DAS textile			1			1
Total avec DAS	185	59	95	106	64	509

Table 2 – Effectifs des étudiants FORENSEC en 2008, 2009 et 2010 par disciplines et par diplômes

	2008	2009				2010					
	MASE_2	CCDIDA	MASE_1	MASE_2	Total	CCDIDA	MASE_1	MASE_2a	MASE-2b	CSD2	Total
allemand	15	12	13	14	39	4	14	16	3	1	38
anglais	20	19	10	24	53	15	3	12	10	2	42
arts visuels	6	13	4	7	24	3	5	7	7	0	22
biologie	13	22	17	16	55	24	1	15	18	3	61
chimie	4	9	0	6	15	0	0	1	2	1	4
droit*	1	1	2	1	4	3	3	1	0	1	8
économie*	8	9	3	7	19	0	5	7	2	1	15
EPS	0	3	12	2	17	14	3	6	5	0	28
espagnol*	0	9	0	0	9	3	0	0	1	2	6
français	32	33	16	30	79	25	26	17	21	0	89
géographie	10	9	13	11	33	10	8	10	8	0	36
histoire	3	19	10	9	38	15	1	4	10	11	41
histoire de l'art	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
informatique	0	0	6	0	6	2	1	1	1	1	6
italien	9	7	3	9	19	7	2	3	2	2	16
latin	2	0	5	2	7	1	1	3	0	1	6
mathématiques	15	9	18	15	42	9	17	20	3	1	50
musique	5	1	5	5	11	9	4	5	0	0	18
philosophie*	0	8	2	0	10	4	0	2	2	4	12
physique	7	0	7	9	16	8	8	7	0	1	24
sociologie	0	0		0	0	0	1	0	0	0	1
Totaux	152	183	146	168	497	156	103	137	95	32	523

Titres décernés FORENSEC

	MASE	CSD2	Total
allemand	18	2	20
anglais	17	0	17
arts visuels	7	0	7
biologie	2	4	6
chimie	3	3	6
droit*	3	1	4
économie*	4	0	4
EPS	11	0	11
espagnol*	0	3	3
français	41	4	45
géographie	11	2	13
histoire	8	19	27
histoire de l'art	0	0	0
informatique	1	1	2
italien	5	1	6
latin	3	0	3
mathématiques	19	7	26
musique	6	0	6
philosophie*	3	4	7
physique	14	2	16
sociologie	1	1	2
Total	106	64	170
DAS alimentation			9
DAS diction			0
DAS travaux manuels			5
DAS textile			1
Total avec DAS			185

Statistiques **FORDIF**

Sessions CAS achevées ou en cours et nombre de participants/diplômés

Formation	Crédits ECTS	Nombre de participants/diplômés
CAS GE 2008-2009	10	71
CAS romand 2008-2009	10	122
CAS FR 2009-2010	10	57
CAS romand 2009-2010	10	90
CAS romand 2011-2012	15	81
CAS romand 2012-2013	15	60
Participants au total		481

Sessions DAS achevées ou en cours et nombre de participants/diplômés

Formation	Crédits ECTS	Nombre de participants/diplômés
DAS romand 2009-2010	20	28
DAS romand 2010-2011	20	20
DAS romand 2011-2012	20	12
Participants au total		62

Statistiques MESP

Première volée entrée en 2011-2012 : 7 étudiantes qui sont actuellement en deuxième année.

Deuxième volée entrée en 2012-2013 : 20 étudiants.

6. Les membres des instances de l'IUFE

Conseil de l'IUFE

- Le recteur ou son délégué : Guillemette Bolens
- Le doyen de chacune des facultés partenaires, ou son délégué : Lluis Fontbote (Sciences), Bernard Morard (SES), Pascal Zesiger (FPSE), Nicolas Zufferey (Lettres)
- Un membre du corps enseignant de chacun des programmes de formation de l'IUFE : Andreas Müller, Lucie Mottier
- Un représentant de la Haute école de musique et de la Haute école d'art et design : Olivier Rogg, Henri Burkhard
- Deux représentants de la profession, proposés par les associations professionnelles concernées par les programmes dispensés : Raphael Fornallaz, Marti Ruiz-Altaba
- Deux représentants du Département de l'instruction publique : Pascal Cirlini, Frédéric Wittwer

Avec voix consultative :

- Le directeur de l'Institut
- Le directeur adjoint de l'Institut
- Un représentant des HEP : Guillaume Vanhulst

Assemblée de l'IUFE

a) Présidence : Margarita Sanchez-Mazas

b) Membres réguliers

- Quatre représentants professeurs des comités de programme des formations dispensées par l'IUFE :
 - Primaire : Jean-Luc Dorier
 - Cadres : Frédéric Yvon

- Secondaire : Charles Heimberg
- MESP : Greta Pelgrims
- Un représentant de chacune des Facultés partenaires :
 - o Sciences : Bruno Strasser
 - o SES : Anne Sgard
 - o Lettres : Jérôme David
 - o FPSE : Marcel Crahay
- Quatre collaborateurs de l'enseignement et de la recherche de l'Institut,
 - o deux émanant de la formation des enseignants du primaire : Greta Pelgrims, Walther Tessaro
 - o deux émanant de la formation des enseignants du secondaire : Marianne Jacquin et Rémy Kopp
- Quatre étudiants, proposés par les étudiants inscrits à l'Institut :
 - o deux du primaire: Myriam Kormann, Giulia Colella
 - o deux du secondaire : Naomi Anderegg, David Pillonel
- Un membre du personnel administratif et technique de l'Institut : Alexandre Fouchault

b) Membres invités avec voix consultative

- Trois délégués des associations professionnelles représentatives des trois niveaux d'enseignement : Isabelle Maulini, Stéphanie Castanier, Marti Ruiz-Altaba
- Conseillère aux études : Catherine Walther Green
- Responsable de l'administration: Sonia Bühler
- Directeur de l'IUFE : Bernard Schneuwly

Comité de direction

- Du directeur : Bernard Schneuwly
- Du directeur adjoint : Walter Loosli
- Du directeur de chacun des comités de programmes des formations dispensées par l'Institut
 - o FORENSEC : Anne Sgard
 - o FORDIF : Frédéric Yvon
 - o FEP : Walter Tessaro
 - o MESP : Greta Pelgrims

Groupe de coordination

Six représentants DIP, dont 3 de la profession

- *DIP Directions* : Céline Mérad-Malinverni (Primaire), Dominique Bruxelles (Secondaire I), Pascal Cirlini (Secondaire II)
- *DIP Profession* : Laurent Vité (Primaire), Raphaël Fornallaz (Secondaire I), François Bertagna (secondaire II)

Six représentants de l'Université

- Juan Rigoli (Lettres), Marie Besse (Sciences), Michel Oris (SES)
- Serge Erard (FORENSEC), Walther Tessaro (FEP), Walter Loosli (direction IUFE)

Un participant permanent de l'OMP : Maurcie Dandelot

Présidence : Harry Koumryouan et Bernard Schneuwly

Invités étudiants : Andreea Valcu, Francisca Zurera

Commission « stages et emploi » du groupe de coordination

- sous-commission primaire :
 - Isabelle Mili, co-coordinatrice formation des enseignants primaire
 - Suzanne Hagemann, collaboratrice scientifique responsable des stages
 - Anne Perréard, chargée d'enseignement dans le domaine articulation théorie-pratique
 - Un membre de la SPG : Laurent Vité
 - Céline Mérad-Malinvernier et suppléante
- Sous-commission secondaire
 - Walter Loosli, directeur adjoint IUFE
 - Simon Toulou, collaborateur scientifique responsable des stages
 - Isabelle Grin, chargée d'enseignement
 - Harry Koumrouyan ou suppléant
 - Pascal Cirlini ou suppléant
 - François Bertagna

Commission « enseignement » du groupe de coordination

- Sous-commission primaire
 - Lucie Mottier Lopez, co-coordinatrice formation des enseignants primaires
 - Christine Del Notaro, chargée d'enseignement formation des enseignants du primaire, didactique des mathématiques
 - Olivier Maulini, professeur associé dans le domaine Analyse du métier d'enseignant
 - Suzanne Schoeb, membre SPG
 - Isabelle Vuillemin et Céline Merad-Malinvernier
- Sous-commission secondaire
 - Bernard Schneuwly, directeur IUFE, membre du comité de programme
 - Blaise Extermann, chargé d'enseignement formation des enseignants du secondaire, didactique de l'allemand
 - Chantal Andenmatten
 - Isabelle Nicolazzi

Comités de programme

Comité de programme FEP

- Professeurs : Lucie Mottier Lopez & Isabelle Mili, co-coordinatrices ; Jean-Luc Dorier, Olivier Maulini,
- Chargés d'enseignement Anne Perréard Vité, René Rickenman, Walther Tessaro,
- Profession : Laurent Vité et Evelyne Langer, SPG
- Pascale Pasche-Provini, & Aline Meyer, conseillères aux études
- Etudiant : Sébastien Toninato
- Invitée : Susanne Hagemann, responsable des formateurs de terrain

Comité de programme FORENSEC

- Professeurs : Anne Sgard, Andreas Müller, Jérôme David, Charles Heimberg
- Chargés d'enseignement : Isabelle Grin, Pierre-François Burgermeister,

Alain Muller

- Etudiants : Sébastien Graulich, Alain Bolle
- Profession François Bertagna, Raphaël Fornallaz

Comité de programme MESP

- Professeurs et Maitres d'enseignement et de recherche : Joaquim Dolz-Mestre, Francia Leutenegger ; Greta Pelgrims, Valérie Lussi Borer
- Chargés d'enseignement et collaborateurs scientifiques : Coralie Delorme, Britt-Marie Martini-Vuillemin
- Etudiants : vacant (malgré nombreux appels)
- Profession : Luc Lavarini, Olivier Papaux
- Membre invité représentant de l'Office médico-pédagogique : Maurice Dandelot, Nicole Schlaeppli.